

Informations Clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



RMM Stratégie Dynamique

Compartment de la SICAV R-co
Cet OPCVM est géré par Rothschild & Co Asset Management Europe
Code ISIN : FR0007035563 (Action C)

Objectifs et politique d'investissement

Le compartiment a pour objectif de gestion d'obtenir, sur la durée de placement recommandée supérieure ou égale à cinq (5) ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence composite (30% MSCI USA NR EUR + 30% MSCI Europe NR EUR + 6% MSCI Japan NR EUR + 9% MSCI Emerging Markets NR EUR + 25% [ESTER capitalisé + 0,085%]) par la mise en œuvre d'une gestion discrétionnaire. La composition du compartiment peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur. Chacun des composants de l'indicateur composite est évalué en date de J-1 jour ouvré par rapport à la date de la valeur liquidative, à l'exception de l'ESTER qui est évalué en J.

Le compartiment RMM Stratégie Dynamique est investi, dans le cadre d'un processus de sélection rigoureux quantitatif et qualitatif par la société de gestion, en direct et via des OPC (dont des OPC cotés/ETF), dans des produits de taux ou convertibles ainsi que dans des produits d'actions en fonction des opportunités du marché, en OPC monétaire et/ou en OPC présentant une allocation diversifiée et/ou en OPC à rendement absolu. Ainsi, le compartiment pourra investir :

- Entre 0 et 100% en direct et via les OPC (dont des OPC cotés/ETF) en produits d'actions de toutes zones géographiques (incluant 30% maximum dans les pays hors OCDE y compris émergents) et de toutes capitalisations (jusqu'à 30% de petites capitalisations, incluant les micro capitalisations) et de tous secteurs ;
- Entre 0 et 50% en direct et via des OPC (dont des OPC cotés/ETF), en produits de taux et/ou convertibles (jusqu'à 20% de l'actif net) de toutes zones géographiques (incluant 30% maximum dans les pays hors OCDE y compris émergents), et de toutes qualités de signatures (jusqu'à 30% en en titres de catégorie spéculative dits High Yield et non notés) de signature d'Etat ou privée ;
- Entre 0 et 50% en OPC monétaires ;
- Entre 0 et 30% en OPC ou fonds d'investissement (dont des OPC cotés/ETF) utilisant les différents types de gestion alternative appliqués à toutes classes d'actifs financiers. Les investissements

sont diversifiés, en termes de marchés, de méthodologies, de gestion et de gérants ;

Le compartiment pourra investir jusqu'à 30% de son actif net en obligations subordonnées dont 10% en obligations contingentes convertibles. Le compartiment peut investir jusqu'à 100% de son actif en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou européen qui ne peuvent investir plus de 10% de leur actif en parts ou actions d'autres OPC ou fonds d'investissement. Aussi, il existe un risque de change sur tous types de devises pour le résident d'un pays de la zone euro pouvant atteindre 100% de l'actif.

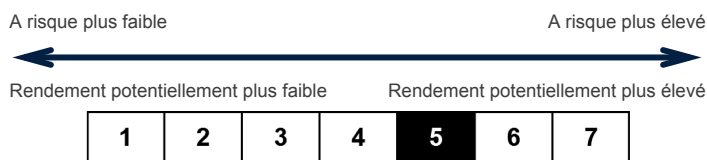
Le compartiment peut intervenir sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré. En vue de réaliser l'objectif de gestion, ces interventions se feront à titre de couverture du portefeuille (vente de contrat à terme), et à titre d'exposition en vue de reconstituer une exposition synthétique à des actifs (achat de contrat à terme). Le gérant pourra intervenir sur le risque action, taux, crédit et de change. En particulier, le gérant peut intervenir sur le marché des futures, options, swaps (TRS dans la limite de 50% de l'actif net) et change à terme, dérivé de crédit (Credit default swap). L'exposition globale du portefeuille au marché action, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments dérivés ne dépassera pas 100%.

L'exposition globale au marché des taux, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments dérivés permettra de maintenir la sensibilité du portefeuille dans une fourchette comprise entre -1 et 9. L'exposition consolidée aux marchés des actions, devises ou des taux, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme, ne dépassera pas 200%.

Fréquence de valorisation : Quotidienne. Centralisation des ordres de Souscription/Rachat (S/R) : chaque jour à 12h00 (J-1) auprès de Rothschild Martin Maurel. Exécution des ordres : VL du jour ouvré suivant (J). Date de règlement des S/R : J+3 (jours ouvrés). Cette action est une action de capitalisation.

Recommandation : cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport moins de 5 ans après leur investissement.

Profil de risque et de rendement



- Le niveau de risque de ce compartiment est de 5 (volatilité comprise entre 10% et 15%) et reflète principalement une politique de gestion discrétionnaire sur les marchés actions et produit de taux.
- Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment.
- La catégorie de risque associée au compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.

- Le compartiment n'est pas garanti en capital.

Autres facteurs de risque importants, non pris en compte de manière adéquate par l'indicateur :

- Risque de crédit : Risque de dégradation de la qualité du crédit ou risque de défaut d'un émetteur pouvant impacter négativement le prix des actifs en portefeuille.
- Risque de contrepartie : Risque de défaut d'une contrepartie à une opération de gré à gré (swap, pension). Ces risques peuvent impacter négativement la valeur liquidative de l'OPC.
- Impact des techniques telles que des produits dérivés : L'utilisation des produits dérivés peut amplifier l'impact des effets de mouvement de marché du portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment.

Pour de plus amples informations sur le profil de risque et ses principaux contributeurs, merci de vous référer au prospectus.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	5,00%
Frais de sortie	Néant

Les pourcentages indiqués sont les maximums pouvant être prélevés sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, vous pourrez payer moins. L'investisseur peut obtenir auprès de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPC sur une année

Frais courants (en % de l'actif net)	1,59%
--------------------------------------	-------

Le pourcentage de frais courants indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPC lorsqu'il achète ou vend des parts/actions d'un autre véhicule de gestion collective.

Frais ponctuels prélevés par l'OPC dans certaines circonstances

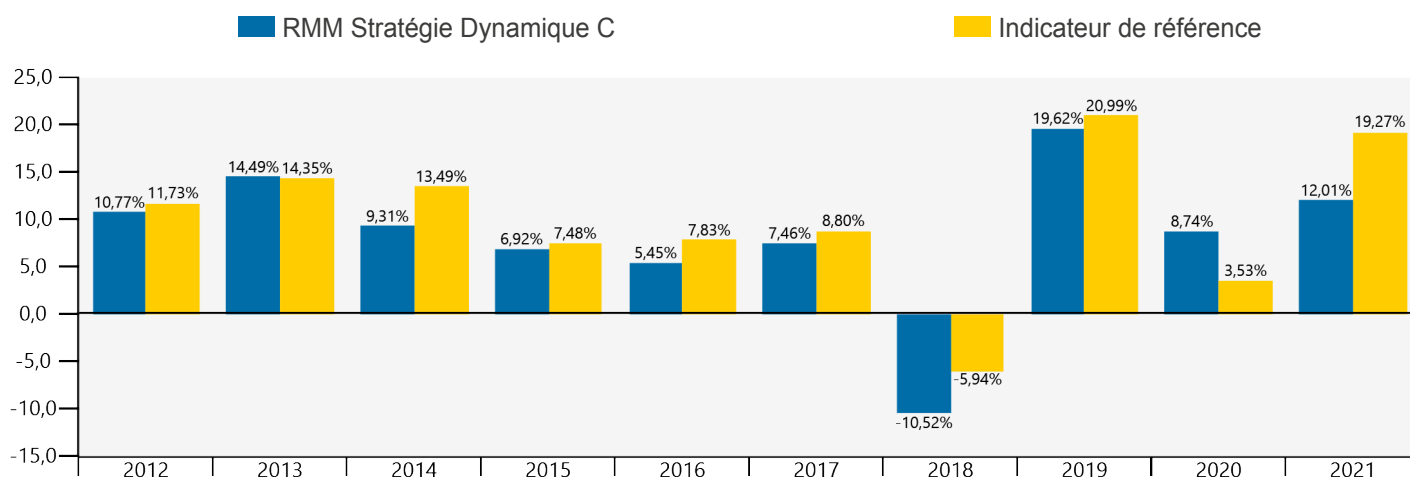
Commission de surperformance	0%
------------------------------	----

15% TTC de la surperformance annuelle nette de frais de l'OPC par rapport à la performance de l'indicateur de référence (30% MSCI USA NR EUR + 30% MSCI Europe NR EUR + 6% MSCI Japan NR EUR + 9% MSCI Emerging Markets NR EUR + 25% [ESTER capitalisé + 0,085%]), à chaque clôture d'exercice.

Toute sous-performance est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles sur les 5 derniers exercices (cf. prospectus). La commission est cristallisée à la clôture de l'exercice et calculée sur la base de l'actif net. Une commission de surperformance pourra être prélevée lorsque l'OPC a dépassé l'indicateur de référence mais qu'il a enregistré une performance négative au cours de l'exercice. Le pourcentage de commission de surperformance prélevé est susceptible de varier d'un exercice à l'autre selon la formule décrite ci-dessus.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique "Frais et Commissions" du prospectus de cet OPCVM, disponible sur demande écrite à l'adresse indiquée dans la rubrique "Informations pratiques" ci-dessous.

Performances passées



Ce compartiment a été créé en 2018.

Les Actions « C » ont été créées le 12/12/2018.

Les performances ont été calculées en EUR.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le calcul des performances présentées tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

Informations pratiques

Le dépositaire de l'OPCVM est Rothschild Martin Maurel.

Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles en langue française et sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite à l'adresse suivante :

Rothschild & Co Asset Management Europe - Service Commercial 29, avenue de Messine 75008 Paris.

La valeur liquidative est publiée sur le site Internet de la société de gestion à l'adresse suivante : <https://am.eu.rothschildandco.com>.

Fiscalité : Support de contrat d'assurance-vie.

La législation fiscale de l'Etat membre d'origine de l'OPCVM peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

La responsabilité de Rothschild & Co Asset Management Europe ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou

non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM. Ce compartiment peut être constitué d'autres types d'actions. Vous trouverez plus d'informations sur ces parts dans le prospectus de l'OPCVM ou sur le site internet suivant : <https://am.eu.rothschildandco.com> Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers. Rothschild & Co Asset Management Europe est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers. Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion sont disponibles sur le site internet <https://am.eu.rothschildandco.com/fr>. Un exemplaire papier de la politique de rémunération est disponible gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11 février 2022.